

## **Célia Blauel propose que la Ville de Paris se fournisse à 100% en électricité verte dès 2016**

**L'Exécutif parisien agit pour faire de Paris un modèle mondial de la lutte contre le dérèglement climatique. Dans cet objectif, les bâtiments municipaux et l'éclairage public seront à 100% alimentés en électricité verte dès 2016.**

La Ville de Paris renouvellera ses contrats de fourniture en électricité pour les bâtiments municipaux et l'éclairage public à compter du 1er janvier 2016, date de la fin des tarifs réglementés.

A l'occasion de ce renouvellement, Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge du développement durable, de l'environnement et du « Plan climat territorial » propose de prendre une initiative inédite et très ambitieuse : pour la première fois, la Ville demandera aux candidats de fournir une électricité à 100% d'origine renouvelable. Les fournisseurs devront garantir cette origine via des certificats homologués.

**L'approvisionnement en électricité des bâtiments municipaux et de l'éclairage public sera ainsi exemplaire**, tandis que la Ville contribuera activement à l'essor de la filière des énergies renouvelables (ces contrats se sont chiffrés à près de 36 M€ en 2013).

Cette mesure s'inscrit en cohérence avec le Plan Climat Energie de Paris, qui prévoit d'atteindre au moins 30% d'énergie renouvelable et de récupération dans l'approvisionnement énergétique de la Ville à l'horizon 2020.

Pour Célia Blauel, « alors que Paris accueillera fin 2015 la Conférence internationale des parties sur le climat (COP21), cette décision participe à transformer notre ville en une métropole durable et marque l'engagement de l'Exécutif parisien en faveur de la transition énergétique. »